

COMMUNE DE
GERMIGNY L'ÉVÊQUE
77910

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
CANTON LA FERTE-SOUS-JOUARRE

Tél : 01.64.33.01.89
mairie@germignyleveque.fr

Envoyé en préfecture le 10/03/2025
Reçu en préfecture le 10/03/2025
Publié le
ID : 077-217702034-20250306-2025_04GERM-DE

**Extrait de délibération du Conseil Municipal
en date du 6 mars 2025**

Nombre de conseillers
en exercice : 15
- présents : 11
- votants : 15

L'an deux mille vingt cinq le six mars
le Conseil Municipal de la commune de Germigny l'Évêque,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie
sous la présidence de Madame Aline MARIE-MELLARE, Maire.

Date de convocation et d'affichage du Conseil Municipal :
24 février 2025

Etaient Présents :

Mmes Mrs : MARIE-MELLARE Aline - BRIAND Alain – DANET Céline - DUBREUIL Joëlle - SCANZAROLI Jean-Luc
BARRANGER Carole – MORLET Jean-Marie - RISPINCELLE Josiane - Bruno MERLIN - ZOETEMELK Danièle -
Célestin SALAMONE.

Absents représentés : Rodolphe CASCALES à Aline MARIE MELLARE – LONGUET Bérangère à Joëlle DUBREUIL –
LEFRANÇOIS Philippe à ZOETEMELK Dany – ZITOUNI Lydie à BARRANGER Carole

Secrétaire de séance : Célestin SALAMONE

2025-04 Participation carte Imagin'R 2025/2026 pour les lycéens

Cet abonnement annuel est utilisable sur tous les réseaux de transport collectif (lignes régulières TRANSDEV, SNCF et RATP) et permet d'effectuer un nombre illimité de déplacements dans les zones citées ci-dessus tant pour les trajets scolaires que pour les loisirs.

Afin d'aider les familles, Madame le Maire propose une participation de la commune à hauteur de 50.00 € par carte.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à **l'unanimité** ladite participation **pour les lycéens uniquement** et autorise Madame le Maire à signer les contrats de vente Tiers Payants correspondants.

VOTE : Contre (0), Abstention (0), Pour (15)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme à l'original

Mis en ligne le :

10 MARS 2025

Fait à GERMIGNY L'ÉVÊQUE, le 6 mars 2025

Le Maire,
Aline MARIE MELLARE

